

SAINT-GENGOUX-LE-NATIONAL ENVIRONNEMENT

Viticulteurs et anti-pesticides dialoguent

Viticulteurs et anti-pesticides ont réussi à dialoguer, lundi soir à Saint-Gengoux. Un pas considérable qui apaisera peut-être certaines tensions.

L'altercation qui a eu lieu sur le marché de Saint-Gengoux-le-National en octobre (*lire par ailleurs*) aura au moins eu le mérite de provoquer une rencontre entre des représentants viticoles et les membres d'Action solidarité rurale (ASR). Elle s'est tenue lundi, à Saint-Gengoux, et a duré 3 heures. Que ce soit les militants anti-pesticides qui se battent contre leur utilisation à proximité de la Voie verte et des habitations ou les viticulteurs qui regrettent d'être toujours accusés, chaque partie a fait preuve de compréhension vis-à-vis de l'autre.

Premiers pas

« Je vous assure qu'il y a une volonté de la profession d'aller dans le bon sens », a débuté Jérôme Chevalier, président de l'Union viticole mâcon. « Notre objectif est d'informer la population de manière non-violente », a présenté de son côté Alain Challot, d'ASR. Marc



■ Viticulteur et militants ont fait un premier pas vers une entente qui leur permettra peut-être de travailler ensemble sur la question des pesticides à proximité de la Voie verte. Photo Thomas BORJON

RAPPEL DES FAITS

■ Une altercation sur le marché de Saint-Gengoux

Le 18 octobre, des membres d'Action solidarité rurale (ASR) étaient sur le marché de Saint-Gengoux-le-National pour faire circuler leur pétition pour la suppression de l'épandage de pesticides à moins de 100 m des écoles, des habitations et de

la Voie verte. Quelques viticulteurs n'ont pas apprécié et le leur ont fait savoir en direct. Les échanges ont été vifs, l'affiche des membres d'ASR a été déchirée et trois feuilles de signatures ont été subtilisées. Michel Chevalier, de Saint-Boil, un des membres qui n'était pas sur place à ce

moment-là, a été menacé. Il a d'ailleurs porté plainte. Alain Challot, de Vaux-en-Pré, a envoyé le 7 novembre, au nom de son association basée à Genouilly, une lettre au président de la cave coopérative pour qu'un échange entre les militants et les coopérateurs soit organisé.

“ Pour les insecticides, on est passé de peu d'application à zéro. ”

François Legros, président de la cave

Sangoy, président départemental de l'union viticole, a fait valoir les enjeux économiques qui contraignent de nombreux vigneron à utiliser ces produits et dans le même temps à être attentifs aux quantités utilisées.

Des progrès notables

François Legros, président de la cave Buxy-Saint-Gengoux, a parlé des progrès : « Pour les insecticides, on est passé de peu d'application à zéro, sauf pour la flavescence dorée. Au niveau des herbicides, il y a eu une énorme évolution. Là où ça stagne un peu, c'est sur les fongicides », concède-t-il. Christian Dussarrat, directeur départemental des territoires, a conclu : « On ne va pas en rester là. Il faut se mettre de nouveau autour de la table et que l'on trouve des solutions. »

Thomas Borjon

COLLONGE-EN-CHAROLLAIS MUNICIPALITÉ

La mairie a écrit à l'exploitant qui veut boucher des chemins

Samedi soir, la salle de la mairie était toute juste assez grande pour accueillir la soixantaine de personnes venues assister aux vœux de la maire Josette Lagrange. Collonge fait partie de la nouvelle communauté de communes Sud Côte Chalonnaise.

Quatre couples ont emménagé en 2016

« Même si notre commune est petite, elle mérite d'être au cœur du développement économique, culturel et social qui se profile, a déclaré la première magistrate. Je compte sur vous tous pour être les acteurs de ce développement et ne pas rester fermés sur nous-mêmes. » Elle a remercié les adjoints, le personnel communal et les bénévoles du comité des fêtes qui œuvrent pour



■ La première magistrate a fait un rappel concernant la vitesse des véhicules qui traversent le bourg. Photo M. V.

permettre à la population de vivre de bons moments. Les pompiers bénévoles, six adultes et un jeune sapeur, ont été mis à l'honneur. Quatre couples sont venus s'installer à Collonge récemment, dont deux

avec enfants. La population est en hausse de 5,75 % avec 147 habitants au dernier recensement. La maire a présenté le nouveau projet de l'aménagement de l'ancienne école en salle communale et a

“ Je compte sur vous pour être acteurs du développement de notre commune. ”

Josette Lagrange, maire

précisé que le dossier était consultable en mairie. Les travaux de remise en état des chemins se poursuivent, dont celui de Paras. Josette Lagrange a rappelé : « L'entretien de la voirie n'est pas que du ressort des employés communaux, je compte sur vous pour signaler tout problème, conduit ou regard bouché par exemple. Je remercie ceux qui se sont investis lors des inondations de juin 2016 pour remettre les

chemins en état. » L'édile a fait un petit rappel à l'ordre concernant la vitesse des voitures traversant le bourg. Un miroir, face à la rue de la Varenne, devrait être installé pour assurer la sécurité routière. Enfin, elle a résumé le feuilleton des chemins de Laveau et des Bruyères (*voir Le JSL du 25 novembre*). Après avoir pris contact avec le sous-préfet, la gendarmerie et les archives départementales, il s'avère qu'en 1967, le chemin de Laveau avait été viabilisé par la commune pour 29 000 francs. Un courrier a donc été envoyé à l'exploitant forestier pour lui signifier l'interdiction de boucher le chemin, en espérant que Collonge verra enfin l'épilogue de cette fâcheuse histoire.

Martine Victoroff (CLP)